

Les subsides

groupe de travail sur la réforme des pensions. A la place, il proposait une augmentation du SRG pour les personnes seules de \$25 par mois le 1^{er} juillet 1984 et de \$25 supplémentaires le 1^{er} décembre 1984. Les députés gouvernementaux ont défendu cette proposition. Ceux de l'opposition déclarent, eux, qu'ils voudraient que la mesure législative soit présentée et qu'elle soit adoptée rapidement.

Un certain nombre de choses se sont produites lors du débat sur ce point particulier depuis que le député de Sudbury (M. Frith) a posé la question au député de Kingston et les Îles (M^{lle} MacDonald). J'entends soulever ces questions ici.

Les députés de l'opposition voulaient que l'on présente à la Chambre les modifications à la loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest. Un certain nombre de députés gouvernementaux déclaraient que nous voulons ces modifications, puis que le lendemain nous voulons la réforme des pensions ou les \$25 par mois qui entreront en vigueur le 1^{er} juillet. Nous sommes tous ici à la Chambre depuis suffisamment longtemps pour savoir qu'elle peut s'occuper de la loi de stabilisation concernant le grain de l'Est demain et de l'augmentation de \$25 du SRG également. De toute évidence, nous sommes en faveur de ces deux mesures législatives.

M. Frith: Et qu'advient-il des autres mesures?

M. Epp: Le député de Sudbury me demande ce que nous proposons pour les autres mesures. Je trouve cela très intéressant, je ne parlerai que d'une seule. Le gouvernement, les comités et la Chambre ont passé un temps considérable sur les sociétés d'État et le gouvernement a dépensé des sommes considérables sur ces sociétés.

M. Turner: Adoptons le projet alors.

M. Epp: Je vais terminer, monsieur le whip, si vous voulez bien me laisser une minute. Il est absolument essentiel, si nous voulons éviter une nouvelle débâcle, que la mesure législative soit modifiée.

Comment faire modifier une loi? Je ne connais qu'une méthode quand il s'agit d'un gouvernement aussi obstiné, et c'est de lui enfoncer dans la tête qu'il a tort. Parfois ce moyen réussit. C'est ce que faisait le vieux fermier du Missouri avec sa mule. Avant de se mettre au travail il la frappait sur la tête avec un madrier pour qu'elle l'écoute. Le gouvernement a besoin de se faire rappeler quelles sont les priorités des Canadiens. Pour ce qui est tout au moins de ma région, les questions qui nous préoccupent sont la loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest de même que la réforme des pensions de vieillesse. Mes électeurs ne veulent pas non plus d'une loi sur les sociétés d'État qui perpétuerait le gaspillage éhonté dont nous avons été témoins à la Chambre et au Canada.

A propos de la réforme des pensions, si seulement j'en avais le temps je m'étendrais sur la question de savoir combien elle coûterait. Les députés de part et d'autre de la Chambre conviennent que cette réforme s'impose. Comparons cette somme aux déficits des sociétés d'État qu'on vient de nous révéler ces dernières semaines. Nous nous serions permis bien des réformes si le gouvernement avait adopté un programme financier qui eût forcé les sociétés d'État à être compétitives. Elles ne devraient pas pouvoir appeler le gouvernement à leur secours.

Chaque fois qu'elles ont des problèmes, en arguant que si elles ferment, des emplois seront supprimés. Toujours prêtes à recourir au chantage, les sociétés de la Couronne nous entraînent dans un cercle vicieux.

Pour en revenir à l'augmentation de \$25, que le gouvernement présente son projet de loi, ainsi que nous l'y avons invité, et nous l'adopterons. Le gouvernement n'est pas très convaincant quand il nous enjoint d'adopter cette mesure alors qu'il ne l'a pas encore présentée.

M. Frith: Nous sommes prêts.

M. Epp: Voilà une révélation. Le député de Sudbury dit qu'ils sont prêts. C'est formidable. Que la première lecture se fasse dès demain. A vrai dire, je vais faire une offre que tous les députés vont sans doute appuyer. Si la Chambre veut revenir à la présentation des projets de loi émanant du gouvernement, nous consentirons à la première lecture dès maintenant.

M. Frith: Est-ce que vous ne revenez pas ainsi sur l'engagement qu'a pris Don Blenkarn?

M. le vice-président: A l'ordre. La parole est au député de Provencher.

M. Epp: Je comprends. Il n'y a pas de ministre du cabinet à la Chambre. Le gouvernement aurait de la difficulté à présenter un projet de loi n'importe quand, même avec le consentement unanime de la Chambre. J'en resterai là. Présentez un projet de loi et nous l'adopterons.

Le député de Sudbury dit que le projet de loi est prêt. Son collègue, qui vient de finir son discours, a déclaré que si le projet de loi n'est pas adopté pour le mois de juillet, il sera rétroactif. Sauf erreur, le député de Sudbury parlera tout à l'heure. Il pourra peut-être tirer l'affaire au clair pour nous et nous dire, si le projet de loi est vraiment prêt, pourquoi il n'a pas été présenté et si celui-ci sera rétroactif s'il n'est pas adopté à temps. Je suis sûr qu'un libéral pourrait toujours trouver un moyen de concilier trois points de vue divergents.

Ce qui est important, c'est le long terme. J'admets que cela ne peut pas se faire du jour au lendemain. Lorsque le ministre des Finances a présenté sa réforme des pensions, dans l'esprit du public, surtout des personnes qui essaient de faire face au jour le jour à leurs obligations financières, les mesures exposées dans la brochure du gouvernement intitulée «Plan d'action pour la réforme des pensions» entraient en vigueur. Dans l'exposé budgétaire qui a duré environ trois quarts d'heure, le ministre des Finances a dit que nous apporterions ces changements. Les contribuables savent que les mesures fiscales du budget entrent en vigueur le soir du budget, à minuit. Ils n'arrivent pas à comprendre pourquoi il faut attendre des mois, voire des années, pour que les autres mesures budgétaires entrent en vigueur. Quant à nous, à la Chambre, nous devons nous demander s'il est sage, en 1984, de proposer ce genre de réforme dans le budget? Le gouvernement aurait même pu être sincère en présentant un plan d'action. Sachant très bien qu'il y aura des élections fédérales, il juge avantageux sur le plan politique de le présenter sous cette forme. Ce plan pourrait bien être plus avantageux pour le gouvernement que pour les Canadiens.